

Proposition d'achat

VENDEUR

Société **SEVERINI PATRIMOINE**, SARL au capital de 2 105 000 €, dont le siège social est situé à TOULOUSE Cedex 6 (31015) - 59 allée Jean Jaurès - CS 21531, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 848 699 914, représentée par son Gérant, M. Jean-Louis SÉVÉRINI, demeurant à cet effet à MÉRIGNAC (33700), Les Diamants n° 4 - 61 rue Jean Briaud.

ACQUÉREUR

.....
.....
.....
.....



3/9 chemin Jean d'Arsac
33320 LE TAILLAN-MÉDOC

DÉSIGNATION DU BIEN

Lotissement "Le Petit Bois", 3/9 chemin Jean d'Arsac - 33320 LE TAILLAN-MÉDOC

Lot n° : Références cadastrales :

Surface du terrain :

Surface maximale emprise au sol :

Surface maximale plancher :

Viabilisation en limite du lot (eau/électricité/tout à l'égout/télécom) : Oui Non

Date de livraison :

PRIX

.....€ nets vendeur.



LOTISSEMENT

Le Petit Bois

3/9 chemin Jean d'Arsac
33320 LE TAILLAN-MÉDOC

AGENCE IMMOBILIÈRE et/ou CONSTRUCTEUR

.....
.....
Frais d'agence (à la charge du vendeur) :

NOTAIRES

- **Notaire du Vendeur**
Maître Adrien DUTOUR, Notaire à BORDEAUX Cedex (33001), 20 rue Ferrère.
- **Notaire de l'Acquéreur**

.....
.....
.....

DROIT DE RÉTRACTATION

L'Acquéreur dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 10 jours à compter de la date de signature des présentes. Pour exercer ce droit, il devra adresser un courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante : amandine.lambert@severini-patrimoine.com avant la fin des 10 jours.

Dans le cas contraire, signature du compromis au 11^{ème} jour des présentes (hors week-end).





LOTISSEMENT

Le Petit Bois

3/9 chemin Jean d'Arsac
33320 LE TAILLAN-MÉDOC

CONDITIONS DE VENTE & PLANNING PRÉVISIONNEL

CONDITIONS DE VENTE

- ✓ Versement d'un dépôt de garantie de 5 % du prix du lot, à la signature du compromis de vente.
- ✓ Obtention d'un permis de construire par l'Acquéreur.
- ✓ Purge des recours non acceptée par le Vendeur.
- ✓ Obtention d'un prêt bancaire par l'Acquéreur (le cas échéant).
- ✓ Mise en place d'une Garantie Financière d'Achèvement (GFA) des travaux de finitions par le Vendeur.

PLANNING / ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

- Pose d'une option sur le lot : Jour J
- Validation de la simulation bancaire (le cas échéant) : J + 8 jours
- Signature de la proposition d'achat pour réservation officielle du lot : J + 10 jours
- Signature de la promesse de vente et versement caution 5 % : J + 21 jours
- Dépôt de la demande de prêt bancaire (le cas échéant) : J + 2 mois
- Dépôt du dossier de permis de construire : J + 3 mois*
- Obtention du permis de construire : J + 5 mois
- Obtention du prêt bancaire* (le cas échéant) : J + 5 mois ½
- Signature de l'acte authentique : J + 6 mois

** ou dès réception, par le Vendeur, de l'arrêté de « vente par anticipation des lots », délivré par la Mairie.*

FRAIS LIÉS À LA VENTE (À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR)

- Première provision pour frais de fonctionnement de l'Association Syndicale Libre (ASL) : 300 €.
- Provision pour dégradation éventuelle de la voirie : 1 000 €.
- Frais d'enregistrement du compromis : 125 €.
- Participation aux frais de bornage : 0 €.
- Frais de dépôt de pièces : 0 €.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE AU VENDEUR

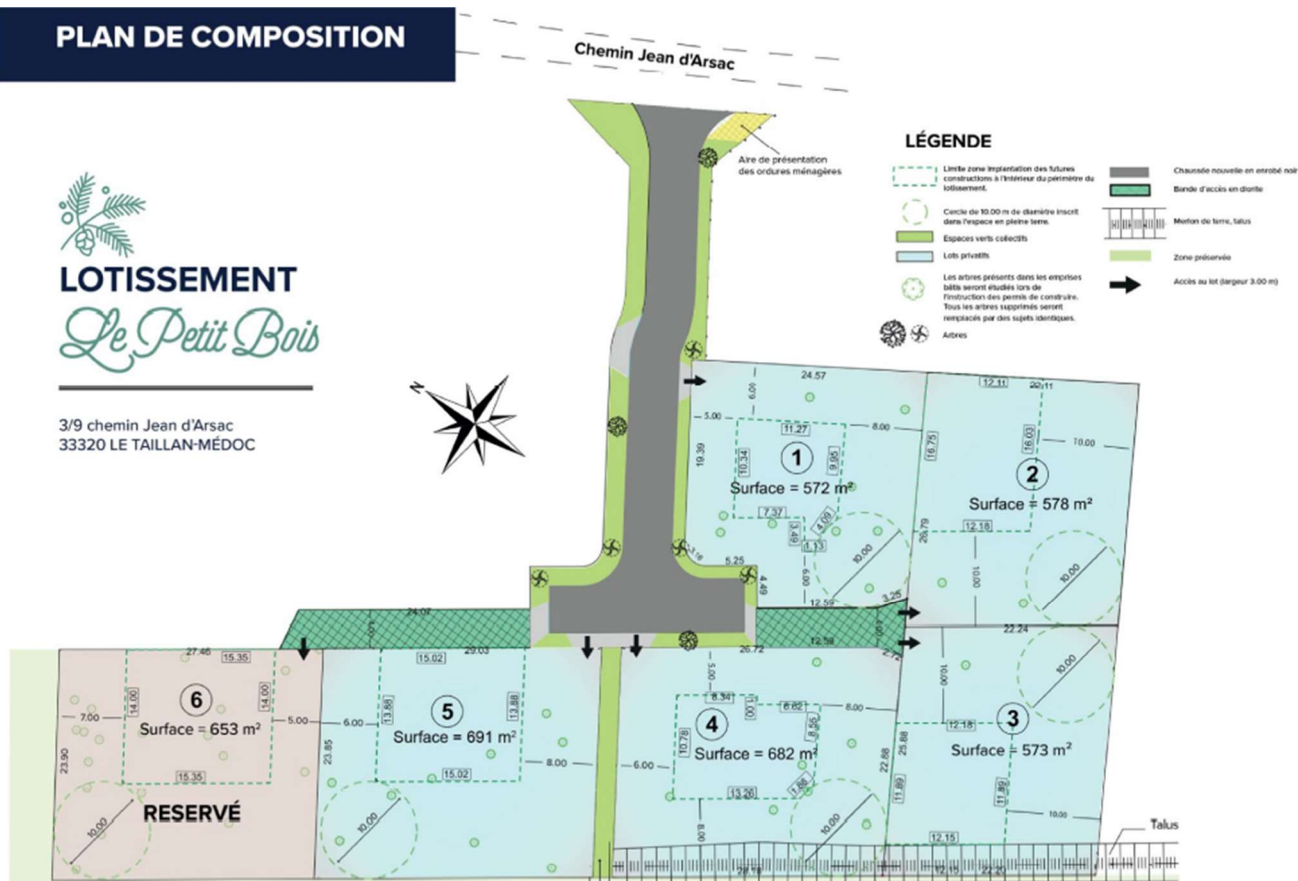
- Copie d'une simulation de financement avec mention du taux d'endettement (si demande de prêt) émanant d'un établissement bancaire ou d'un courtier, sous 8 jours à compter de la date de la pose d'une option sur le lot.
- Copie de l'attestation de demande de prêt bancaire (le cas échéant), dans les 8 jours de la demande.
- Copie du récépissé de dépôt du dossier de permis de construire, dans les 8 jours du dépôt.
- Copie de la demande de pièces complémentaires au dossier de permis de construire, sous 8 jours après sa réception par l'Acquéreur (le cas échéant).
- Copie du dépôt des pièces complémentaires, dans les 8 jours du dépôt (le cas échéant).
- Copie de l'accord ou du refus du permis de construire, sous 8 jours après sa réception par l'Acquéreur.
- Copie de l'accord ou du refus de prêt bancaire, sous 8 jours après sa réception par l'Acquéreur.



GRILLE DE PRIX ET DE SURFACES

N° de lot	Surface terrain	Surface maximale emprise au sol	Surface maximale plancher	PRIX
1	572 m ²	143 m ²	229 m ²	249 000 €
2	578 m ²	144 m ²	229 m ²	249 000 €
3	573 m ²	143 m ²	190 m ²	249 000 €
4	682 m ²	170 m ²	272 m ²	269 000 €
5	691 m ²	172 m ²	275 m ²	269 000 €

PLAN DE COMPOSITION



En 2 exemplaires originaux (ou signature par voie électronique)

Fait à le

Le Vendeur

Signature et mention manuscrite :
« Lu et approuvé - Bon pour vente »

L'Acquéreur

Signature et mention manuscrite :
« Lu et approuvé - Bon pour réservation »